

Le Courriel d'information

n°144 – mardi 20 juin 2000.

SOUTIEN A ATTAC TUNISIE

Dans ce numéro

En bref...

1- Genève 2000. Le sommet alternatif au sommet social de l ONU commence jeudi 22 juin. Il se finira dimanche 25 par une manifestation devant l OMC.
2- ATTAC Tunisie. Le gouvernement tunisien avance d une semaine le procès des militants d ATTAC. Nous vous demandons d agir rapidement et en nombre.
3- Taxe Tobin. Le 28 juin au parlement européen aura lieu la première réunion interparlementaire sur la Taxe Tobin.
4- Brèves d OMC. Du nouveau parmi les chantres du tout commercial et de la marchandise...
5- Jeu concours (les réponses). Alors, êtes vous d ATTAC ou non ?

Genève 2000

COMMUNIQUE DE PRESSE
UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE
Genève 22-25 juin 2000

Du 26 au 30 juin, se tiendra, à Genève la conférence de suivi du Sommet social de l'ONU dit " Copenhague +5 ". Pour les associations, les ONGs, les syndicats du Monde entier ce sera l'occasion d'exiger un véritable agenda social des peuples contre les conséquences de la Mondialisation libérale.

Deux rendez-vous importants sont programmés avant cette conférence :

· Du 22 au 24 juin, se tiendra un forum parallèle dans lequel des centaines de délégués, en provenance des cinq continents débattront, dans une douzaine d'ateliers, sur des thématiques relatives, entre autres, à l'annulation de la dette ; aux traités pour l'ouverture des investissements ; aux services publics ; aux conflits armés et à la mondialisation ; au fonctionnement des organisations financières européennes ; à la taxe Tobin et aux enjeux de la conférence de l'ONU.

La présence à ce forum d'Américains du Nord et du Sud, d'Asiatiques, d'Australiens, d'Européens et d'Africains nous permettra de marquer une étape supplémentaire dans la construction d'un réseau international capable d'agir et de mobiliser le plus largement possible partout où les dirigeants du monde se rencontreront. Les participants seront accueillis à la Maison des associations, 8, rue du Vieux Billard.

· Le dimanche 25 juin, à 12 heures, la plupart des organisateurs prendront la parole (CISL, ONG américaines, syndicats coréens, mouvements sociaux européens,...) sur les campagnes qu'ils mènent dans leurs pays respectifs contre la mondialisation libérale.
Autre temps fort de cette journée : la manifestation internationale qui partira 15 heures de la Place Neuve pour passer devant le siège de l'OMC et se disperser devant le siège des Nations Unies.



Renseignements du 22 au 25 juin : (++) 41 22 320 42 64 ou (++) 41 78 626 54 96. Fax (++) 41 22 320 42 61.

Ou Lucy MATTHEWS (JUBILEE 2000 UK) dès maintenant : (++) 44 207 739 1000. Fax (++) 44 207 739 2300.

Deux points de presse se tiendront à Genève:
Le jeudi 22 juin à 11 heure à la Salle du Faubourg, 8 rue des Terreaux du Temple
Le dimanche 25 juin à 11 heure 30 Université Mail, 102 bd Carl-Vogt

Pour plus d'informations (documents – emploi du temps etc.) http://attac.org/geneve2000

Des moyens de transport collectif à prix très modiques ont été mis en place par des groupes locaux au départ de : l'Hérault, du Rhône, de Bourgogne, de Nancy, de Limoges, Guéret, Montluçon, Charolles, Macon, Bourg en Bresse, Nantua, de Paris, de Grenoble, du Jura… Voir http://attac.org/geneve2000/doc/trans.htm

ATTAC Tunisie

LE PROCES DES MILITANTS DU RAID EST AVANCÉ AU MARDI 20 JUIN !

Essayant de prendre tout le monde de court et bafouant les droits de la défense, le pouvoir tunisien avance la date du procès de Fathi Chamkhi, Mohamed Chourabi et Iheb El Heni en la déplaçant du 27 juin au 20 juin.

Notre réponse doit être immédiate et massive !

Ci-joint, un modèle de lettre à envoyer aux ministres de la justice et de l'intérieur. Utilisez le fax ou le télégramme. Il y a urgence !

Modèle de lettre à envoyer
au Ministre de l'intérieur par télégramme ou par fax :
Monsieur Abdallah KALLEL
Ministère de l'intérieur
rue Habib Bourguiba
Tunis
TUNISIE - Fax : 00 216 13 40 888

Ministre de la justice par télégramme ou fax
M. Béchir TAKKARI
Ministère de la justice
31 Boulevard Bab Bnet
1006 Tunis
TUNISIE - Fax : 00216-1-568.106

Monsieur le Ministre,

Je viens d'apprendre de sources concordantes et fiables, que le procès de Messieurs Fathi Chamkhi, Mohamed Chourabi et Iheb El Heni prévu initialement le 27 juin était avancé au 20 juin. Cette décision est aussi inexplicable qu'inquiétante notamment quant à ses conséquences sur les droits de la défense.

Vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le Ministre, que le parlement européen a pris, le 16 juin dernier, une résolution demandant à votre gouvernement de respecter les engagements internationaux auxquels l'Etat tunisien a souscrit. Parmi ceux-là, figurent le respect des droits de la défense, de la liberté d'association et de la liberté d'expression. Sur les deux rives de la Méditerranée, alors que se prépare la conférence de Barcelone IV, la plupart des citoyens attachés aux droits de l'homme vont être attentifs à l'issue de ce procès.

L'inexplicable trouvant, je le pense, toujours une porte de sortie honorable, je suis certain que vous ferez ce qui est en votre pouvoir pour qu'un non lieu soit prononcé à l'encontre de Messieurs Fathi Chamkhi, Mohamed Chourabi et Iheb El Heni et que le RAID soit enfin légalisé. De telles décisions constitueraient vos meilleurs atouts pour donner l'image utile d'un état moderne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma très haute considération.

signature

Taxe Tobin

PREMIERES RENCONTRES INTERPARLEMENTAIRES SUR LA TAXE TOBIN
LE MERCREDI 28 JUIN AU PARLEMENT EUROPEEN A BRUXELLES

L'intergroupe du Parlement européen "Taxation du capital, fiscalité, mondialisation" parraîné par ATTAC, War on Want et SOLIDAR organise le mercredi 28 juin les Premières Rencontres Interparlementaires sur la taxe Tobin.

L'intergroupe qui a été fondé en 1999 au sein du Parlement européen, a été à l'origine du premier débat en séance plénière sur la taxe Tobin qui s'est déroulé en janvier 2000. A l'issue de ce débat, une résolution avait été repoussée de 6 voix, mais plus de 220 députés européens lui avaient apporté leur soutien, demandant à la Commission de présenter un rapport sur l'intérêt et la faisabilité de la taxe Tobin ainsi que l'examen des sanctions à prendre contre les



Etats qui encouragent l'évasion fiscale et les paradis fiscaux.

Au cours des derniers mois, de nombreuses initiatives parlementaires ont été prises dans et hors de l'Union européenne. Le Parlement canadien a adopté en 1999 un rapport en faveur de l'instauration de la taxe Tobin, au Brésil un "Front parlementaire pour la taxe Tobin" de 100 députés a été constitué et le Président Cardoso lui a apporté son soutien, en avril 2000 une résolution a été déposée au Congrès des Etats-Unis, en Grande-Bretagne la Chambre des Communes a débattu d'une résolution déposée par plus de 100 députés. Des débats ont également eu lieu au Sénat de Belgique, des initiatives se préparent au Parlement Irlandais et au Parlement Italien. En France la Délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale a adopté, avec l'accord du Gouvernement, un amendement incluant l'examen d'une taxation des transactions financières spéculatives dans le programme de travail de la Présidence française de l'Union européenne. Le gouvernement Finlandais est le premier de l'Union européenne à avoir officiellement pris position en faveur de la taxe. Enfin, un Appel mondial de parlementaires en faveur de la taxe Tobin lancé simultanément en Europe et aux Etats-Unis en avril 2000 a déjà recueilli près de 400 signatures.

Les Rencontres du 28 juin seront l'occasion d'un premier échange direct entre les initiateurs de ces différentes actions parlementaires. L'Union européenne nous semble une bonne échelle pour aborder la question de transactions financières internationales de plus en plus spéculatives dont le volume n'a cessé de croître et dont la volatilité fait peser le risque de crises majeures sur l'économie de pays entiers comme l'ont montré les crises mexicaine de 1995, asiatique de 1997, brésilienne ou russe de 1998 et 1999. L'enjeu pour les parlementaires représentant des citoyens et des peuples est la reconquête d'espaces confisqués à la démocratie par la sphère financière et la spéculation.

Ces Premières Rencontres Interparlementaires auxquelles participeront également les ONG ATTAC, War on Want, SOLIDAR, Preamble Center et Tobin Tax Initiative (USA), Halifax Initiative (Canada) ainsi que des économistes permettront de débattre :
- Des conditions de création d'une taxe de type Tobin
- De l'affectation des ressources de la taxe
- Du développement des initiatives parlementaires en lien avec les mouvements de citoyens, de la création d'un réseau interparlementaire permanent.

A la veille de la Présidence Française, elles permettront également de débattre des initiatives qui doivent être prises par l'Union européenne en son sein comme à l'échelle internationale pour avancer vers la mise en oeuvre de la taxe Tobin et lutter contre la spéculation financière internationale.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter:

Bureau de Harlem Désir :
Elsa Jacquemin
06 82 84 36 18
(00 32 2) 284 78 53

Bureau de Glyn Ford :
Elodie Sergent
(00 32 2) 284 75 18

Brèves d OMC

Les divisions subsistent au sein de l APEC

La réunion des Ministres du Commerce des 21 pats membres de l APEC (Coopération Economique de l Asie- Pacifique) vient de se tenir à Darwin (Australie). L APEC représente environ 60 % du commerce mondial et comprend parmi les principaux pays le Canada, les USA, le Japon, l Australie, la Chine et la Russie).

Cette rencontre a confirmé que de fortes divisions qui ne datent pas d aujourd hui continuent à se révéler entre ses membres concernant l inclusion de certains secteurs ou certains sujets pouvant faire l objet d une négociation commerciale globale. Le Japon et des PVD de l APEC, exigent, par exemple, qu un nouveau round inclue des discussions sur des dispositions anti-dumping, alors que les USA campent sur leurs postions que ce sujet soit exclu de la négociation. La Chine, par ailleurs, rejette la proposition US de discuter des normes sociales au travail. Une évaluation des avancées devrait être présentée au prochain forum de l APEC en novembre.

Mike Moore, qui a pris la parole à cette réunion, s est montré plutôt réservé sur les chances d entamer un nouveau round cette année; Il pense que s il y a eu par exemple quelques avancées en matière d application des engagements du GATT, de profondes divergences demeurent. "Nous ne devrions pas considérer ces désaccords comme un échec.



C'est du simplement au fait que les pays combattent pour leurs intérêts nationaux"

Une décision de la Chambre d'Appel de l'ORD.

Dans un litige opposant les USA et le Royaume-Uni sur des droits de protection sur l'importation de barres d'acier, la Chambre d'Appel de l'Organe de Règlement des Différents a rendu une décision dans laquelle il apparaît clairement que les individus ou les Organisations Non Gouvernementales qui ne sont pas Membres de plein droit de l'OMC ne disposent pas du droit légal d'être entendu par cette Chambre et que celle-ci n'a pas l'obligation légale d'accepter ou de prendre en compte des avis non sollicités émanant de ces personnes et ONG.

Le gouvernement d'Afrique du Sud critiqué pour ses prises de position "pro-nouveau round"

Certaines organisations de ce pays, regroupant des syndicalistes, des personnalités religieuses ainsi que d'autres membres de la société civile, ont critiqué leur gouvernement pour avoir pris ses distances avec les autres PVD en poussant à la reprise de discussions globales dans le cadre d'un nouveau round., tout en tentant de se présenter comme le porte-parole des pays en développement. Certains ont fait remarquer que l'Afrique du Sud ne s'est pas jointe aux autres pays africains à Seattle mais prit part aux consultations secrètes du Cabinet Vert. (On se rappelle la place qu'ont prises les discussions de ce Cabinet, rejeté par les PVD, dans l'échec de Seattle.) Le pays a été en pointe dans les efforts faits pour créer ce qu'on a appelé le Groupe des 5 nations du Sud avec l'Egypte, le Nigeria, le Brésil et l'Inde visant à constituer un contre-poids des PVD à l'intérieur de l'OMC. On y a cependant posé la question de savoir si ce groupe représente les PVD à l'OMC ou légitimise l'OMC aux yeux des PVD.

D'autres participants ont fait remarquer que ce pays réalise simplement une approche pragmatique de l'OMC. Mais un pays comme l'Afrique du Sud a-t-il beaucoup de choix dans sa participation à l'OMC. ? "Avec si peu de pouvoir au sein d'une organisation comme l'OMC, il ne nous reste que d'apprendre les règles du jeu" selon l'expression de Ph. Dexter, Directeur exécutif du Conseil national pour le Développement économique et social.

A la réunion de COMESA (Marché commun des pays africains de l'Est et du Sud), qui vise à lancer une zone de libre-échange à partir du 31 octobre prochain (alors que la moitié de ses membres se livrent à des guerres inter-étatiques ou font face à une agitation politique interne), Mike Moore a déclaré : "L'OMC ne s'est pas suffisamment occupée de l'Afrique... mais l'Afrique de son coté doit faire plus attention à l'OMC".

Le groupe de travail de l'OMC sur les Investissements reste divisé.

L'Inde y a réaffirmé sa position : elle n'est pas prête à négocier sur l'établissement de règles en matière d'investissements. Presque tous les PVD asiatiques et africains soutiennent l'Inde alors que les pays développés (tout particulièrement l'UE) et la plupart des états d'Amérique Latine sont favorables à la création d'un cadre réglementaire sur ce sujet à l'OMC. Contrairement à la Corée qui penche pour une approche totalement ouverte plutôt que pour un transfert de technologies imposé, tirée de sa propre expérience, la Thaïlande estime que sa législation qui impose ce type de transfert a très bien fonctionné et a permis d'atteindre les buts qu'elle s'était fixée dans ce domaine. Les pays développés pour la plupart y demeurent hostiles.

L'Inde a fait remarquer que le bénéfice présumé des IDE (Investissements Directs à l'Etranger) reste à prouver et que les expériences varient d'un pays à l'autre. De même il n'y a aucune preuve que la forme et le montant des investissements changeront de manière significative dans le cadre de règles multilatérales; les traités bilatéraux ont parfaitement réussi à protéger les investissements déjà en place. Tout ceci mérite des éclaircissements avant de procéder à une avancée plus substantielle, estime l'Inde qui a aussi soulevé la question des obligations des investisseurs étrangers.

Les conséquences de l'entrée de la Chine à l'OMC

La procédure en cours devrait encore prendre de quelques mois à un an. La Chine devra modifier 170 de ses lois pour se conformer aux règles de l'OMC.

Son entrée va certainement modifier l'équilibre des pouvoirs à l'intérieur de cet organisme ainsi que l'environnement des négociations.. La Chine, comme beaucoup de PVD s'oppose à inclure dans les discussions commerciales à venir les investissements, le social et l'environnemental.. Elle pourrait former une alliance avec d'autres pays importants du Sud (comme l'Inde et le Brésil) pour former contre-poids dans les négociations, par exemple en matière de sécurité alimentaire, de barrières



techniques au commerce, de règles d'origine ou en matière d'investissements, minant ainsi la position dominante du Quad.

Son entrée aura des répercussions sérieuses en matière sociale et économique. Les 600 Millions de paysans chinois, face aux importations bon marché de produits agricoles, pourraient en subir les effets les plus dévastateurs, rendant inutiles environ 400 Millions d'entre eux d'ici 2005.

L'augmentation dramatique des voitures en Chine est également à prendre en compte. Les tarifs sur ces produits passeront de 80/100 % à 25 %. Son industrie automobile pourrait également s'effondrer face à la concurrence extérieure, soit la perte de 500.000 emplois, pour ne rien dire de l'augmentation de la pollution.

Saha, qui est la plus grande entreprise thaïlandaise de produits de consommation, s'inquiété de cette entrée car ses produits perdront leur avantage comparatif par rapport aux produits chinois dont les coûts sont moindres.

Rencontre des Transatlantic Dialogues à Lisbonne

Ces 6 groupes (soumis au Transatlantic Business Dialogue, lobby des Firmes multinationales US/UE), devaient se pencher sur le problème de l'agriculture soutenable. Mais ces rencontres n'ont été suivies que par très peu de monde et ne sont arrivées à aucun conclusion substantielle. Les sujets souhaités pour les discussions à venir portent sur une plus grande transparence à l'OMC [!] et la formation d'un nouveau groupe : le Transatlantic Farmers Dialogue. !

Groupe de travail « Traités internationaux et Paradis fiscaux ». omc.marseille@attac.org

Jeu-concours (les réponses)

Réponse à la question 1 : Quel est le premier employeur privé de France ?
Le premier employeur privé de France est la société ADECCO. Elle emploie 400 000 intérimaires, soit plus que la Poste (310 000) ou Vivendi (223 000 salariés). En 1997, l'Intérim a représenté plus des deux tiers des créations d'emplois (120 000 sur 189 600). Le travail temporaire devient permanent : dans la sous-traitance automobile, toute l'année 50% des salariés sont des intérimaires. Les chercheurs du CNRS ont par ailleurs démontré que les ouvriers intérimaires ont 3 fois plus d'accident de travail que les autres salariés.
(voir article de Frédéric Lemaître dans Le Monde du 03/04/98)
Votre score : A : 10pts – B : 10pts – C :0pts – D :5pts

Réponse à la question 2 : Parmi les français vivant en dessous du seuil de pauvreté, quel est le pourcentage de salariés ?
Parmi les français vivant au dessous du seuil de pauvreté 59% sont des salariés
(voir tableaux de l'économie française 1998 – 1999de l'INSEE)
Votre score : A :30pts – B :25pts – C :10pts – D :0pts

Réponse à la question 3: Il suffit de 40 milliards de dollars US pour assurer la satisfaction universelle des besoins des femmes et des hommes sur notre planète. Cette somme
Les trois réponses A, C et D sont exactes.
Votre score : A :Opt – B :40pts – C :0pt _ D :0pt

Question 4 : En Angleterre le taux de chômage est en dessous e 5%
Il fallait répondre B. Les chômeurs anglais qui refusent un emploi, même sous-payé, voient leurs allocations supprimées. C'est le STO (Sous Travail Obligatoire) généralisé. Pour les personnes ayant répondu C : l'affirmation n'est vraie que si vous gagnez plus de 100 000 Frs par mois, mais cela n'influe en rien sur le chiffre du chômage.
Votre score : A :4Opts – B :Opt – C :30pts – D :812pts

Analyse des scores :

+100pts : Vous êtes libéral. Le fait que l'on puisse travailler dans un pays riche et demeurer en dessous du seuil de pauvreté ne vous choque pas. Votre situation n'est pas désespérée mais préoccupante : vous êtes proche de l'autisme social. Un traitement de choc s'impose. Arrêter de regarder TF1, lisez le Monde diplomatique, consultez les publications d'ATTAC et venez vous instruire dans les comités locaux

Entre 100 et 30 points : Vous avez du mal à appréhender et à comprendre le monde dans lequel vous vivez. N'hésitez pas à adhérer à ATTAC et à participer à nos conférences débats.

Entre 30 et 5 points : Vous êtes quelqu'un d'informé. Malgré quelques lacunes, vous avez conscience qu'une bonne connaissance du monde qui vous entoure est essentielle pour



appréhender les enjeux de notre époque. Votre place est à ATTAC.

0 point : Vous êtes adhérent à ATTAC ou devriez nous rejoindre bientôt pour participer à nos différents ateliers et travaux pratiques.

Ce test a été mis au point de main de maître par marseille@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/fra/cale>

- Mardi: TARBES – ST NAZAIRE
- Mercredi : PARIS 11 – EYMOUTIERS – CASTRES
- Jeudi : ILE D OLERON – SAINT JUNIEN – GENEVE
- Vendredi : DUNKERQUE – NICE – MONT LUCAS - GENEVE